Protestation & Réservation des Electeurs de Cologne, de Brandebourg, de Baviere & Palatin du 21. Septembre dernier, au sujet de la suspension du Suffrage de Boheme, que nous avons inserée dans nos derniers mémoires, page 384. Le Baron de Brandau n'a pas manqué à tout ce qui regardoit son devoir en ceci : Il a protesté le 13. Octobre par un mémoire contre celui de l'Ambassadeur de Saxe; il le sit après avoit fait connoître plus fortement que jamais le droit de sa Souveraine sur le Suffrage de Boheme, par une Réprotestation & Réservation encore plus relative à la Déclaration du 21. Septembre, que celle qu'il donna d'abord, & dont également nous avons fait usage. Cette derniere piéce de Mr. de Brandau est datée du 3. Octobre.

II. Depuis l'arrivée de l'Electeur de Mayence à Francfort, le Maréchal de Belleisle a pris le caractere d'Ambassadeur du Roi de France à la Diette d'Election: Il a d'abord été reconnu en cette qualité par Son Altesse Electorale, & complimenté de la part du Magistrat, qui lui a envoyé le present ordinaire de vin & d'avoine. Une partie des bagages de ce Seigneur sont partis & arrivés à l'Armée Françoise de Baviere, ou il fait état de se rendre lui-même incessanment. pour se trouver aparenment à une action à laquelle on croit devoir s'attendre en Boheme, avant la fin de la Campagne; car il semble que les Troupes Autrichiennes, jointes aux Hongrois, ont dessein d'aller chereher l'Armée combinée de France & de Baviere, dont une partie est entrée dans ce Royaume.

111. Il ne manque plus aucun Ambasiadeur des Electeurs dans Francfort; mais, non-obstant leurs Conferences qui continuent au Ræmer sur

l'affaire